



Notre solution

Inclut dans notre solution

- Responsabilité civile générale

Garanties additionnelles comprises dans la plupart de nos contrats de base

- Malfaçon
- Erreurs & Omissions d'entrepreneurs
- Champignons et dérivés fongiques
- Pollution
- Soin, garde et contrôle

Couverture en biens

- Outils et équipements d'entrepreneurs
- Risque d'installation
- Bâtiment et contenu (équipement d'entrepreneurs, outils, et plusieurs autres)
- Extension de garantie biens
- Cyber risques et pertes de données
- Frais juridiques

Pourquoi choisir APRIL ?



**À partir de
73\$ /mois**

Une offre complète, avec des extensions de garantie incluses.



Simple et rapide

Obtenez une estimation de prime en répondant à quelques questions sur APRIL ON



Des experts construction

Un souscripteur expert en construction est là pour vous accompagner



94% de satisfaits*

L'avis de nos clients est important et nous aide à progresser pour répondre à vos attentes